

TEXTE COMPARATIF
(Document de travail - texte ne pouvant être amendé)

Proposition de loi visant au gel des matchs de football le 5 mai
(Première lecture)

Le présent texte comparatif ne constitue qu'un document de travail faisant apparaître l'évolution du texte à l'issue des travaux de la commission. Figurent :

- ~~en caractères barrés~~, les dispositions supprimées par la commission ;
- **en caractères gras**, les dispositions introduites par la commission.

Les liens dans la marge de droite permettent un accès direct au dispositif de chaque amendement adopté par la commission.

Article unique

Le titre III du livre III du code du sport est complété par un chapitre IV ainsi rédigé :

« CHAPITRE IV

« Dispositions particulières à titre d'hommage

« Art. L. 334-1. – En hommage aux victimes du drame national **survenu en marge de la rencontre de Coupe de France disputée au stade Armand-Cesari de Furiani le 5 mai 1992 de Furiani, aucune rencontre ou manifestation sportive organisée dans le cadre ou en marge des championnats de France professionnels de football de première et deuxième divisions, de la Coupe de France de football et du Trophée des Champions n'est jouée** ~~aucun match de football des championnats professionnels de la Ligue 1, de la Ligue 2 et de la Coupe de France n'est joué~~ à la date du 5 mai. »

Commentaire [CAC1]: [AC2](#)

Commentaire [CAC2]: [AC3](#)